

2 décembre 2008

08.213
ad 08.046**Postulat du groupe socialiste****Culture scientifique ou... la mise en culture des sciences; pourquoi faire?**

Le rapport sur la politique culturelle neuchâteloise traite trop peu de la culture scientifique, un aspect de la culture qu'il faudrait encourager, sans pour autant réduire les soutiens accordés aux activités culturelles actuelles! La France a créé, à l'instar d'autres pays, des Centres de culture scientifique, technique et industrielle. Leur création fait suite à la prise de conscience de l'existence d'un décalage croissant au sein de notre civilisation entre l'évolution des sciences et des techniques d'une part et, d'autre part, les capacités des citoyens et des autorités sociales et politiques à la comprendre pour la maîtriser.

En Suisse aussi des démarches similaires sont entreprises par exemple à Lausanne sous l'égide de l'espace des inventions.

L'Université de Neuchâtel avait organisé des Journées des Sciences qui avaient rencontré un franc succès. La culture scientifique existe donc mais elle mériterait d'être mieux développée et soutenue.

La culture scientifique a pour objectifs généraux de:

- favoriser la réflexion individuelle et collective sur la place de la science dans la société;
- réaliser et promouvoir des actions de vulgarisation scientifique et technique;
- contribuer à conserver les patrimoines culturels scientifiques et techniques locaux.

Nous demandons au Conseil d'Etat:

- d'établir un inventaire des institutions, associations et entreprises qui contribuent aujourd'hui à la culture scientifique et technique dans notre canton;
- de promouvoir et de soutenir la culture scientifique dans ses actions visant à la rendre attractive pour la jeunesse notamment;
- d'intégrer, à part entière, la culture scientifique au sens large dans la politique culturelle neuchâteloise.

La culture selon la définition du Conseil de l'Europe, définition contenue en page 7 du rapport, inclut sans conteste la culture scientifique.

"Tout ce qui permet à l'individu de se situer vis-à-vis du monde, de la société et aussi du patrimoine culturel, tout ce qui le met à même de mieux comprendre sa situation pour pouvoir éventuellement agir en vue de la modifier".

Signataires: Frédéric Cuhe, O. Duvoisin, T. Huguenin-Elie, C. Mermet, M. Debély, N. Fellrath, C. Bertschi, P. Bonhôte, S. Fassbind-Ducommun, M.-C. Jeanprêtre Pittet, C. Borel, J. Lebel Calame, M. Guillaume-Gentil-Henry, D. Taillard, Pierrette Erard, F. Montandon, A. Tissot-Schulthess, M. Perroset, B. Hurni, A. Houlmann, M. Giovannini, L.-M. Boulianne, J.-C. Berger, L. Renzo, G. Spoletini, O. Arni, S. Vuilleumier, M. Maire-Hefti, C. Siegenthaler et François Cuhe.